



PAYS-DE-LOIRE

Sgen-CFDT des Pays de Loire

9, place de la Gare de l'État

case postale n°9

44276 Nantes Cedex 2

Téléphone : 02 51 83 29 30

nantes@sgen.cfdt.fr

<http://www.sgencfdtnantes.org>

Déclaration du Sgen-CFDT

au CTSD 1^{er} degré de Loire-Atlantique du 2 septembre 2022

Madame la Directrice académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Cette dernière phase de carte scolaire est importante. Les écoles en attente d'ouverture de classe ou d'annulation de fermeture pourront fonctionner plus sereinement si vous leur apportez une réponse positive aujourd'hui. Cependant, il est important de ne pas déstabiliser une école début septembre par une mesure négative non souhaitée.

Toutes les priorités avancées par le ministère ne seront malheureusement pas appliquées au niveau départemental. L'enveloppe de postes ne permet pas de répondre aux besoins. La mise en place des seuils différenciés en GS, CP et CE1 ne sera que partiellement appliquée à la rentrée. Les effectifs en maternelle restent souvent chargés, les Rased ne peuvent pas toujours répondre aux demandes des équipes enseignantes (d'autant plus lorsqu'il manque des enseignants spécialisés). Par ailleurs, le Sgen-CFDT craint un remplacement encore insuffisant. Nous rappelons que les élèves d'Ulis ne sont pas assez pris en compte dans la carte scolaire. Enfin, nous dénonçons un manque de personnels administratifs entraînant des dysfonctionnements en cette rentrée.

Nous avons appris lors du CDFC le recrutement à nouveau de contractuels. Ce qui montre bien la sous-estimation du nombre de postes octroyés par le ministère. Le Sgen-CFDT demande à ce que tous les personnels sur liste complémentaire du CRPE puissent être recrutés en tant que fonctionnaires stagiaires. À ce sujet, nous dénonçons la mise en difficulté des stagiaires à 100% dans les écoles.

D'autre part, le Sgen-CFDT tient à rappeler sa forte inquiétude quant au nombre d'arrêts qui risquent de se produire cette année. En effet, les refus de temps partiel trop nombreux, des réponses négatives aux recours mouvement ou aux ruptures conventionnelles, des fermetures non comprises... Ce manque de bienveillance vis-à-vis du personnel ne va pas favoriser l'attractivité de nos métiers déjà bien mise à mal.

Pour conclure, investir dans l'Éducation n'est pas un coût mais un investissement sur l'avenir. L'idée de vouloir transformer l'Éducation et le métier enseignant pour mieux l'adapter aux nouvelles contraintes sociétales est un objectif louable que le Sgen-CFDT peut soutenir à la condition que le dialogue social soit réellement installé en amont. Nous espérons que ce dialogue avec vous et vos services se fera sereinement et en toute transparence tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Des questions diverses :

- Quel état des lieux concernant les préconisations MDPH, les personnels AESH et la mise en place des nouveaux PIAL 1^{er} et 2nd degré ?
- Quel bilan des demandes de démissions et de ruptures conventionnelles en 2021-2022 ? Demandes acceptées et refusées ?
- Comment sera organisé le tutorat des contractuels alternants 1^{er} et 2nd degré ?
- Quels ajustements de rentrée dans le 2nd degré ?
- Des collègues ayant accompagné un M2 en 2021-2022 n'ont toujours pas perçu d'indemnité. Le Sideep semble attendre de recevoir par la DPE la liste des personnels afin de mettre en paiement cette prime. Qu'en est-il ?
- Quel bilan définitif des temps partiels dans notre département (de droit, sur autorisation, nombre de refus...) ?
- Quel état des lieux pour les postes « Breton » ?

Des demandes :

- Nous demandons la publication de la liste des personnels 1^{er} degré promus à la Hors classe et à la Classe exceptionnelle
- Nous souhaitons avoir connaissance des affectations des stagiaires 1^{er} et 2nd degré.
- Le Sgen-CFDT demande un calendrier prévisionnel des commissions 1^{er} et 2nd degré.